

3- Constitution d'une commission d'appel d'offres (délibération n°2021-15) :

Monsieur le Maire expose qu'une commission d'appel d'offres doit être créée pour la durée du mandat. Elle sera composée du Maire, Président de droit, et de trois membres titulaires et trois membres suppléants. M. ARNAUD-COFFIN considère que selon la déontologie des membres des différentes listes doivent être représentés.

Quatre personnes se sont présentées pour les postes de titulaires : Mme Francine KHEMDOUDI, M. Michel MORIN, M. Sébastien GRANDJEAN et M. Guy MONNET.

Ont été élus :

- Mme Francine KHEMDOUDI,
- M. Michel MORIN,
- M. Sébastien GRANDJEAN

Pour les postes de suppléants, trois personnes se sont présentées : Mme Karine SADOR, M. Sylvain RABUT, M. Maxime TRONCY et ont été élues.

4- Demande de subvention de l'inter-association (délibération n°2021-16) :

Une demande de subvention a été adressée par l'Inter-association pour le remplacement de matériels utilisés par les associations qui adhèrent. Le Conseil Municipal décide d'attribuer la somme de 300,00€.

5- : Nomination d'un référent sécurité routière :

Les services de la Préfecture souligne l'importance de la prise en compte de la sécurité routière dans les différents champs de compétence de la commune et invite le Conseil Municipal à désigner un élu référent. Le Conseil Municipal nomme Monsieur Benjamin MOUTET.

6-Délibération autorisant les heures supplémentaires (délibération n°2021-17) :

Considérant que conformément aux dispositions du décret n°2002-60, les indemnités horaires pour travaux supplémentaires peuvent être versées aux agents titulaires, stagiaires et non titulaires de droit public de catégorie C et B, dès lors qu'ils exercent des fonctions ou appartiennent à des grades ou emplois dont les missions impliquent la réalisation effective d'heures supplémentaires. Aucune objection n'étant formulée, la délibération est validée.

7- Produit des amendes de police (délibération n°2021-18) :

Monsieur le Maire informe le Conseil d'une notice relative au dépôt de dossier au titre de la répartition du produit des amendes de police. Les communes de moins de 10 000 habitants sont éligibles pour des opérations relatives à la sécurité routière. Un dossier de subvention sera transmis au Département pour l'aménagement d'un ralentisseur dans le village, l'installation de signalisation horizontale (marquages stop, cédez le passage, places de stationnement) et l'acquisition de panneaux de signalisation. M. ARNAUD-COFFIN dit que la subvention versée au titre des amendes de police vient en déduction des autres subventions allouées par le Département.

8- Informations diverses :

8-1 : Urbanisme :

Déclarations préalables accordées ou à l'instruction pour :

- Le remplacement des volets des 3 baies sans modification aspect extérieur : 394, Rue Mont Saint Guibert
- L'extension d'une terrasse et l'agrandissement d'une baie vitrée : 15 Route des Grands Maisons

- Le ravalement de façades avec isolation thermique par l'extérieur, remplacement des menuiseries extérieures, mise en place d'une trappe de désenfumage en toiture : 10, Route des Pierres Dorées
- La pose de modules photovoltaïques : Route du Morgon
- La réhabilitation d'un bassin en piscine : 235, Route de Régnny
- La construction d'une piscine : 54, Impasse des Plaches
- La démolition de la partie bardage bois, modifications d'ouvertures : 43, Route des Andrés

Les déclarations préalables exigibles à la taxe d'aménagement, ont été transmises à l'agglomération de Villefranche (CAVBS) pour instruction.

8-2 : Rapports des commissions :

- Ecole & périscolaires :

Une réunion s'est tenue en mairie afin de travailler sur le règlement intérieur pour la prochaine rentrée. Il serait utile de ne pas pré-remplir les documents distribués aux familles afin qu'elles mettent à jour les informations nécessaires, notamment les numéros de téléphone.

- Communication :

La dernière édition du « Fil infos » a été distribuée dans toutes les boîtes aux lettres. Une réunion est prévue le 10 juin pour préparer la nouvelle édition.

- Ressources humaines :

Les communes ont obligation d'établir des lignes directives de gestion (LDG) définissant la promotion et la valorisation des parcours professionnels en matière d'avancement, de grade et de promotion interne. Ce projet sera transmis pour avis au comité technique du Centre de Gestion.

- Environnement :

Francine KHEMDOUDI remercie tous les participants pour la matinée verte.

Le balisage du sentier des Buis est terminé. Une mise à jour du circuit est en cours avant impression pour distribution en mairie.

Aménagement de la butte « Cogny » : une réflexion est toujours en cours. Un contact a été pris avec un tailleur de pierres.

- Culture et patrimoine :

La commission a rencontré Mme GUYOT, guide conférencière, afin d'organiser un circuit dans le village. 5 dates sont prédéfinies pour participer ces visites guidées : 4 juillet, 18 juillet, 1^{er} août, 15 août et 18&19 septembre 2021. Tarifs adulte 10€ et enfant 5€

- Action sociale :

Mme Karine SADOR et M. Alain BETANT ont assisté à une réunion de l'ADMR Theizé. Cette association recherche des bénévoles pour aide aux personnes ou au secrétariat.

- Commission travaux : des photos ont été projetées concernant les différents travaux effectués :

- Montée Matazin – Fond Moiroux : travaux canalisations d'eau
- Route de Célibéty : réfection caniveau endommagé
- Route de la Grand Fond : affaissement de la chaussée
- Rue Mont Saint Guibert : problème d'eau

8-3 : Infos déploiement de la fibre :

Le Conseil Municipal ne souhaite pas implanter de nouveaux poteaux, il demande aux sociétés réalisant les travaux d'enfourer les réseaux.

8-4 : Un devis de la société Rhone service pour la mise en place d'une isolation sur un réseau hydraulique de chauffage existant et/ou d'eau chaude sanitaire existant est adressé à la mairie. Grâce à l'obtention de la prime CEE ces travaux sont pris en charge par cette société.

8-5 : Eglise : un courrier est adressé par Monsieur Alain VANIER pour remercier les bénévoles qui ont participé au nettoyage de l'église. Il nous signale également des petits travaux à prévoir (crépi détérioré, infiltrations, chutes de morceaux de plâtre.

8-6 : Comité de fleurissement : le comité a adressé un courrier de remerciements à la Municipalité et à M. Morin pour le prêt de son local. Il remercie également les habitants qui se sont mobilisés.

8-7 : Moustiques tigre : Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de Monsieur le Président du Département du Rhône nous alertant de la présence du moustique tigre sur le territoire et imposant une vigilance accrue. Un flyer de communication a été élaboré ainsi qu'un plan d'action de lutte contre la nuisance qui se décline en plusieurs volets (communication, sensibilisation, accompagnement dans la mise en place d'un plan d'action communal)

8-8 : Courrier d'une administrée qui n'est pas satisfaite des travaux réalisés route du Poulailon. Monsieur le Maire informe le Conseil des différents travaux qui ont déjà été réalisés. Le conseil Municipal ne donne pas suite à la demande de reconstruction du mur.

8-9 : Elections départementales et Régionales du 20 et 27 Juin 2021 :

Deux bureaux seront installés dans le bâtiment de la mairie : un dans la salle du conseil et un dans la salle d'évolution. La Préfecture préconise que les assesseurs soient vaccinés et fournit des autotests et du gel hydro-alcoolique. Des tours de garde seront établis et si besoin un appel aux volontaires sera lancé.

8-10 : Trail de la Fontaine des Anes : Si le contexte sanitaire le permet il aura lieu les 5 et 6 juin 2021. Plusieurs parcours sont tracés, celui de 10km passera le dimanche sur la commune.

La séance est levée à 22h

PROCHAINES REUNIONS :

MARDI 8 JUIN ET MARDI 20 JUILLET 2021 A 19H30

